Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260721-D2026_43-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 43**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation :
10 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le vingt et un juillet *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, JOLIVET Jean-Philippe, GILLET Isabelle, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Etaient absents : MEANCE Alain, THEBAULT Nicole
Procuration de Monsieur MEANCE Alain à Monsieur CHENAIS Patrick
Procuration de Madame THEBAULT Nicole à Madame LEPRETRE Nathalie
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Fonction publique
Objet : Convention de mise à disposition d'un agent

Monsieur le Maire propose au conseil une convention de mise à disposition d'un agent de la commune à la commune de Saint-Maugan pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts à raison de 8h hebdomadaires : le jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Monsieur le Maire indique que la commune de Saint-Maugan rembourse à la commune de Muël le montant de la rémunération de l'agent ainsi que les cotisations et contributions y afférentes au prorata du temps de mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- valide la convention la convention jointe de mise à disposition d'un agent,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les documents s'y rapportant,

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS